

**Compte-rendu de la réunion des référents de proximité  
Etablissement Siège  
6 Septembre 2023**

*Début de réunion : 9 h 00*

*Fin de réunion : 10 h 20*

**Liste des référents de proximité :**

[Redacted list of proximity referents]

[Redacted list of proximity referents]

**Représentants de la Direction :**

Chef d'établissement [Redacted]  
Responsable Relat [Redacted]

**1. Points d'information du Chef d'établissement**

**Points d'actualité sur les enjeux opérationnels de l'Etablissement**

➤ **Enjeux opérationnels et/ou travaux au sein de l'établissement**

Le Chef d'Etablissement a évoqué les différents sujets opérationnels en cours au sein de l'Etablissement.

➤ **Tableau récapitulatif des primes**

Le tableau récapitulatif des primes a été publié sur le Hub. Pour information, celles-ci ont été revalorisées de 4% au 1er juillet et ceci en application de nos dispositions conventionnelles. Par ailleurs, en raison du décalage des périodes de recueil ainsi que le travail nécessaire à la mise à jour des paramétrages systèmes, les nouveaux montants ont été pris en compte à partir de la paie du mois d'Aout (avec rétro activité au 1er Juillet).

➤ **Accords d'entreprise**

Dans le cadre des élections professionnelles, une décision unilatérale d'entreprise a été prise concernant le vote électronique. Par ailleurs le protocole d'accord préélectoral qui gère toute l'organisation des prochaines élections professionnelles a été signé avec les partenaires sociaux. De nombreuses informations relatives à l'organisation et le déroulement des prochaines élections vont être communiquées auprès de l'ensemble des salariés très prochainement.

Actuellement les négociations annuelles obligatoires sont en cours de discussions. La première réunion a eu lieu le 31 août et les suivantes sont prévues les 14 et 28 septembre 2023.

## ➤ Rentrée scolaire

Dans la perspective de la prochaine rentrée scolaire, nous vous rappelons qu'en application de la Convention Collective de Branche des Espaces de loisirs, d'attractions et culturels et de la Convention Collective d'Adaptation, les salariés de notre entreprise ayant des enfants en âge scolaire et soumis à ces accords ont bénéficié d'une autorisation d'absence d'une demi-journée pour la rentrée scolaire.

Cette autorisation d'absence s'entend sans condition d'ancienneté, dès lors que le ou les enfants sont en âge scolaire jusqu'à 12 ans révolus (jusqu'à la veille du 12ème anniversaire, soit 11 ans et 364 jours). Dans le cas d'un couple de salariés employés à Disneyland Paris, cette demi-journée a pu être utilisée par l'un et/ou l'autre des conjoints.

Cette demi-journée n'entraîne aucune réduction de la rémunération. La demi-journée a dû être prise concomitamment à la rentrée scolaire qui a lieu cette année le lundi 4 septembre 2023, et ce, pour l'ensemble des académies.

Il convient de préciser qu'une seule demi-journée a été autorisée quel que soit le nombre de rentrées auxquelles le ou les salariés doivent faire face.

Par ailleurs, des décalages aux journées précédentes ou postérieures sont autorisés s'ils facilitent la gestion des contraintes opérationnelles, et ce avec l'accord de la hiérarchie.

Nous vous rappelons que les salariés cadres autonomes ont bénéficié également de cette demi-journée et qu'elle entre dans le décompte des jours travaillés pour le forfait annuel et ceci en application de l'avenant n° 6 à l'accord du 15 avril 1999.

La Direction a décidé de reporter au 30 septembre 2023 l'échéance pour la prise des jours excédentaires et la récupération des jours déficitaires des cadres autonomes en convention individuelle au forfait jours, au lieu du 31 août 2023.

## ➤ Effectifs

La Responsable des Relations Sociales a transmis les dernières données relatives aux effectifs :

### Effectifs au 30 Juin 2023

|       |    |    | CDD   |      |     |      | Grand Total |
|-------|----|----|-------|------|-----|------|-------------|
|       |    |    | Total |      |     |      |             |
| NCA   |    |    | 16    |      |     |      | 366         |
| AMN   |    |    | 69    |      |     |      | 386         |
| AMA   |    |    | 12    |      |     |      | 305         |
| CAD   |    |    | 38    |      |     |      | 1279        |
| Total | 94 | 41 | 135   | 1382 | 819 | 2201 | 2336        |

|       |   |   |    |    |    |   |   |   |       |
|-------|---|---|----|----|----|---|---|---|-------|
|       |   |   |    |    |    |   |   |   | Total |
| Total | 1 | 1 | 39 | 17 | 56 | 1 | 1 | 2 | 59    |

### Effectifs au 31 juillet 2023

|       | 31/07/2023 | 31/07/2023 | 31/07/2023 | 31/07/2023 | Grand Total |
|-------|------------|------------|------------|------------|-------------|
|       | CDD        | CDD        | CDI        | CDI        |             |
|       | Féminin    | Masculin   | Féminin    | Masculin   |             |
| AMA   | 8          | 4          | 217        | 76         | 305         |
| AMN   | 50         | 18         | 226        | 93         | 387         |
| CAD   | 23         | 12         | 688        | 566        | 1289        |
| NCA   | 10         | 4          | 261        | 90         | 365         |
| TOTAL | 91         | 38         | 1382       | 825        | 2346        |

|                                 | AMN     | AMN      | CAD     | CAD      |       |
|---------------------------------|---------|----------|---------|----------|-------|
|                                 | Féminin | Masculin | Féminin | Masculin | Total |
| Dont Alternants                 |         |          |         |          |       |
| Apprenti                        | 36      | 15       | 1       | 1        | 53    |
| Contrat de professionnalisation | 1       |          |         |          | 1     |
| Contrat de professionnalisation | 1       | 2        |         |          | 3     |
| Total                           | 38      | 17       | 1       | 1        | 57    |

## 2. Echanges sur les réclamations remontées par les référents de proximité en application de l'accord CSE selon les thématiques & sous rubriques identifiées.

### ➤ Thématique : Divers

- ✓ Les référents de proximité ont demandé des explications concernant la brioche dorée au bâtiment greenwich au Val d'Europe. Depuis plusieurs mois, un système de lavage automatique des verres a été mis en place au détriment des verres en carton pour prendre le café. Ce système suppose que tout le monde repose son verre sur les machines concernées (ce qui n'est déjà pas le cas, notamment compte tenu de la fréquentation) et ne prenne plus de verres en carton. Or, il faut savoir que le lavage ne concerne que l'intérieur du verre et non les bords (il suffit de faire un test avec du rouge à lèvres). En termes d'hygiène et de santé, cela est déplorable puisque l'absence de lavage complet des récipients fait de ces machines des usines à bactéries...

Les référents de proximité ont demandé le retrait de ces machines et de les remplacer, comme avant, par des gobelets en carton recyclable.

Le Chef d'Etablissement a souhaité apporter comme précisions que le système Auum a été mis en place en test à la Brioche Dorée de Greenwich dans le cadre d'une recherche de solutions innovantes en termes de réduction de nos consommations d'énergie, eau et électricité et de protection de l'environnement.

Ce lave-vaisselle et les verres Bodum associés ne remplacent pas du tout les gobelets jetables qui restent aujourd'hui disponibles pour prendre une boisson à emporter. Les gobelets jetables sont interdits pour une consommation sur place uniquement et de la vaisselle en dur est utilisée dans tous les points de restauration en respect de la loi AGEC. En complément de cette vaisselle en dur classique (verres, tasses à café, assiettes etc) les verres évoqués associés à ce nouveau système sont également proposés sans aucune obligation d'utilisation lors d'une consommation sur place.

Concernant le nettoyage c'est bien la totalité du verre qui est nettoyé, une capsule venant recouvrir le verre afin d'en nettoyer également l'extérieur. Le verre est nettoyé par un système de vapeur sèche à plus de 140°C qui élimine 99.99% des micro-organismes (virus, germes, bactéries champignons, spores et levures).

Par ailleurs une communication Workplace ainsi que la présence des équipes de ce fournisseur lors de la mise en place du test ont été réalisées pour accompagner les utilisateurs et répondre aux potentielles questions.

- ✓ Les référents de proximité ont souhaité remonter une problématique de fuite de sanitaires à Baloo, ce que le Chef d'Etablissement a pris en compte
- ✓ Les référents de proximité ont indiqué qu'en visitant Greenwich C, il y avait des placards ouverts avec des documents financiers visibles (tickets restaurants / chèques vacances...). Sachant qu'il y a des intervenants extérieurs qui peuvent venir, il faudrait fermer ces placards. Le Chef d'Etablissement a entendu et pris ce point pour vérification et intervention si besoin.
- ✓ Les référents de proximité ont souhaité savoir comment les salariés retraités qui ont droit au pass gold peuvent consulter leur nombre de places disponibles. Après avoir effectué des recherches, le Chef d'Etablissement souhaite leur indiquer que les anciens cast members concernés peuvent se rendre sur la plateforme de Disneyland Paris sur :

[Enregistrez votre visite | Sélection | Disneyland Paris](#)

- ✓ Les référents de proximité ont souhaité savoir s'il y aurait plus de permanences « retraite » du fait de l'entrée en vigueur des Décrets d'application sur la réforme des retraites ? Le Chef d'Etablissement, après s'être renseigné, précise que le nombre de permanences retraite Audiens a quasiment doublé cette année. 4 sessions d'information collective pour les seniors ont été organisées au début de l'été (400 inscrits). Le service continue à proposer des formations sur la retraite : l'Essentiel de la retraite... et est en train de travailler sur le planning pour des dates de novembre 23 à fin 24.

Par ailleurs un guide retraite 2023 est en cours d'élaboration... Mais le service concerné attend la décision de l'Agirc-Arrco sur un sujet particulier, avant de le poster dans les coffres des salariés.

- ✓ Les référents de proximité ont souhaité avoir des informations sur l'avancement de la prise en charge des fenêtres du bâtiment Greenwich qui sont dangereuses. Le Chef d'Etablissement a souligné que nous étions en contact avec le bailleur et nous commençons à avoir des éléments concrets pour réaliser les travaux.

### **3. Echanges sur les réclamations traitées**

/

La prochaine réunion des référents de proximité aura lieu  
le **Lundi 16 octobre 2023 à 9 h 00**,  
Les éventuelles réclamations devront parvenir au Chef d'établissement  
au plus tard le 25 septembre 2023.

**Fin 10h20**

Siè